

Deux-Sèvres - Environnement

## Villiers-en-Bois, refuge pour chauves-souris

24/04/2015 05:38

**La commune du sud Deux-Sèvres a signé une convention pour son implication dans la protection des chauves-souris.**

Soixante-dix-neuvième convention qui fait des Deux-Sèvres le premier département de France. A deux pas de Zoodyssée, le gîte du Prioulet, sur la commune de Villiers-en-Bois, permet d'accueillir des groupes, scolaires ou familiaux, avec une capacité totale de 59 couchages, un lieu qui possède une histoire. « *Des moines se sont installés sur notre commune au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle et ont construit cet ensemble, en 1657* », explique le maire, Patrice Hucteau. Le site est devenu propriété de la commune qui, en 1988, le transforme peu à peu en gîte.

**" On a tendance à rendre trop propre "**

Depuis lundi, une plaque est apposée à l'entrée du bâtiment « La grange », indiquant la volonté de la commune de participer à la protection des chauves-souris. Une plaque remise par Anthony Le Guen, de l'association Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE). « *Depuis 2013, nous menons une action spécifique sur les chauves-souris des bâtiments, c'est le cas de plus de la moitié des 23 espèces recensées dans le département.* » Des espèces mises en danger, parfois involontairement, par l'homme. « *Lors de la restauration de bâti, elles se trouvent souvent dans l'impossibilité d'installer leur gîte. On a tendance à rendre trop propre et à boucher tous les trous.* » L'association a déployé un plan en deux phases, tout d'abord l'inventaire des individus présents, puis la sensibilisation des habitants. « *Ces animaux ont une très mauvaise image, qui n'est absolument pas justifiée. Ce sont des insectivores très utiles pour la culture et la sylviculture.* » DSNE fait aussi un travail de conservation, notamment en proposant des conventions. « *L'opération baptisée "Refuge" implique quelques engagements comme par exemple conserver les bâtiments, limiter les visites, ne pas utiliser ou limiter les produits phytosanitaires.* » La convention peut être signée même si aucune chauve-souris n'a été repérée, l'idée étant alors de favoriser leur installation.



Le gîte communal du Prioulet, à Villiers-en-Bois, est désormais un refuge pour les chiroptères. - dr

Tout le week-end se dérouleront dans le parc Zoodyssée, situé à quelques centaines de mètres, les premières rencontres chiroptères de Poitou-Charentes, avec conférences et une sortie acoustique proposée à tous samedi, à 21 h. Programme complet sur <http://uriz.fr/1KMs>

Suivez-nous sur [Facebook](#)

### A lire aussi sur La NR

- ▶ NIORT Au volant d'une voiture l'ado de 16 ans tombe sur la police...
- ▶ A 196 km/h au lieu de 110 km/h entre Niort et La Rochelle
- ▶ Il devait être jugé hier mais est décédé dimanche dans un accident
- ▶ Il attend six heures avant d'être secouru
- ▶ tribunal de commerce

Recommandé par Outbrain

### Protection du lac d'Annecy : La signature d'une convention

